



La mini-entreprise « les lumi d'Aure » ferme ses portes



Les élèves ont reçu un certificat attestant de leur participation dans la mini-entreprise.

L'aventure s'achève pour la mini-entreprise du collège du Val d'Aure « les lumi d'Aure ». 15 élèves ont fait vivre leur entreprise pendant toute l'année scolaire. Ils ont confectionné des photophores avec différents pochoirs pour les vendre.

La mini-entreprise « les lumi d'Aure » a terminé son année, les élèves viennent de clore leur

exercice. Ces derniers étaient devenus, le temps d'une année scolaire, des petits entrepreneurs, soutenus par leur parrain EGE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise).

Les élèves ont confectionné des photophores avec des pochoirs à l'aide de pots en verre qu'ils ont collecté pour leur donner une seconde vie. « Nous mettons tout en œuvre pour clôturer l'entreprise, la vente au marché d'Isigny-sur-Mer

ainsi qu'un point de vente au supermarché Carrefour nous permet d'écouler notre stock. Nous avons pris contact avec nos investisseurs afin de savoir s'ils souhaitent récupérer leur capital ou nous en faire don. Une fois nos bénéfices définis, nous allons faire un don de 20 % à la SPA et les bénéfices restants nous permettront de nous acheter des tickets de cinéma », indiquent les jeunes mini-entrepreneurs.

Les élèves ont été accompagnés dans cette démarche tout au long de l'année par Sandrine Oriac coordonnatrice du réseau d'éducation prioritaire, des enseignantes Camille Godard et Corinne Hébert. L'association « Entreprendre pour Apprendre », partenaire du projet, a remis à chaque élève le certificat de la mini-entreprise.